





dimanche 14 octobre 2018

**Le CAUE de Côte-d'Or**

est heureux de vous accueillir  
à une balade à vélo

**à la découverte de l'œuvre  
de Paul Joly-Delvalat**

**à travers une dizaine  
de bâtiments construits à Dijon**





# Paul Joly-Delvalat

## 1906-1990

Cet architecte, qui a marqué les années glorieuses de l'après-guerre, a largement construit à Dijon et ses alentours. Avec le souci de maîtriser le projet depuis l'esquisse jusqu'au moindre détail, il est un des architectes majeurs de sa génération en Côte-d'Or.

À la fin des années 1950 et dans les années 1960, l'architecte signe à Dijon la résidence de Talant, pièce maîtresse de son œuvre, et dans la couronne dijonnaise un grand nombre de constructions de qualité: villas (Talant, Savigny-le-Sec, Chevigny-Saint-Sauveur), immeubles de logements sociaux et lotissements (Quetigny, Chenôve, Genlis) et édifices industriels (laboratoires Fournier à Chenôve).

L'écriture moderne de ces réalisations se manifeste aussi bien dans des formes sobres que dans le choix des matériaux (béton, verre) et dans les procédés de construction utilisés (fréquence du mur-rideau, éléments préfabriqués et des structures métalliques). Formé à l'École supérieure des arts appliqués et à l'École des arts décoratifs de Paris, Paul Joly-Delvalat a également suivi des cours à l'Institut d'urbanisme. Il commence sa carrière en région parisienne en tant qu'architecte et décorateur. En 1933, il s'installe à Dijon où il enseigne à l'École des beaux-arts et développe son activité jusqu'en 1978.

A handwritten signature in black ink, reading 'Paul Joly-Delvalat'. The signature is fluid and cursive, with a large initial 'P' and 'J'.



**maison**  
**rue Faidherbe**  
1959



**résidence**  
**rue de Talant**  
1964-1967



**immeuble**  
**place Grangier**  
1965-1967-1970





**immeuble  
rue Louis Blanc**  
1961



**immeubles  
av Poincaré**  
1962



**immeuble  
bd Thiers**  
1966



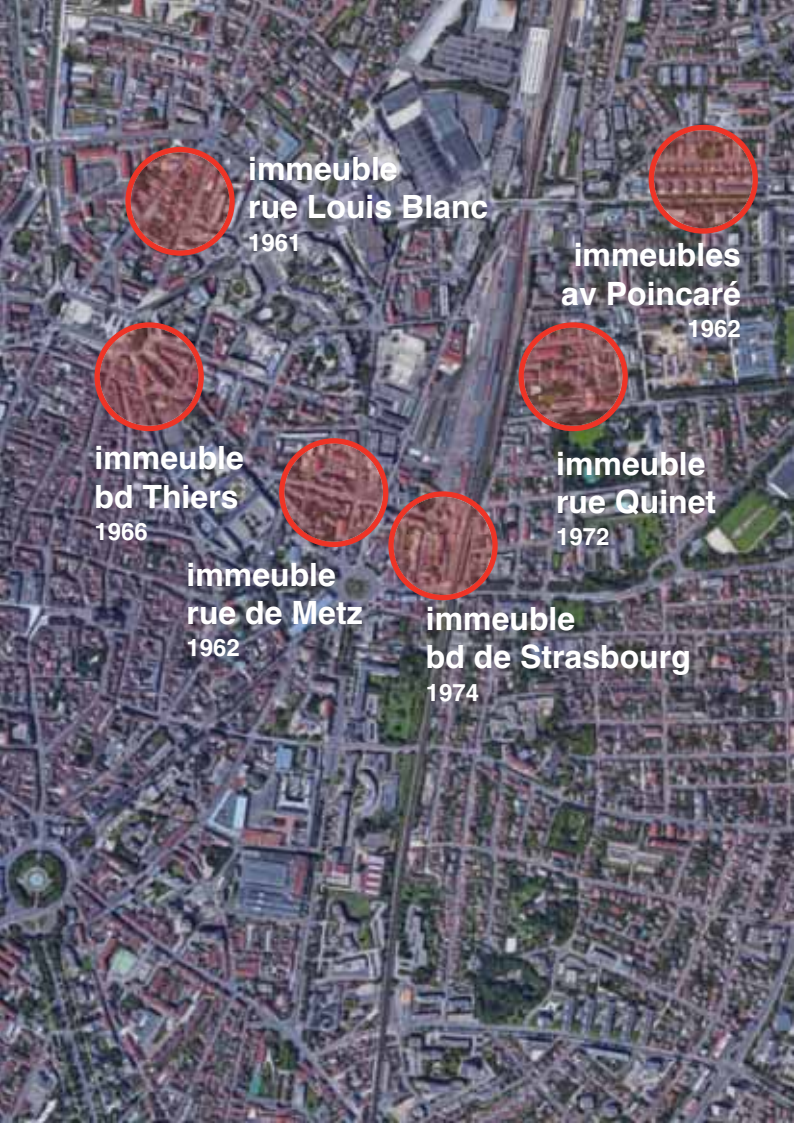
**immeuble  
rue de Metz**  
1962



**immeuble  
rue Quinet**  
1972



**immeuble  
bd de Strasbourg**  
1974







# Immeuble place Grangier

## 1965-1967-1970

Cet ensemble imposant, comprenant la résidence Jean Renaud et le passage Darcy est édifié sur deux parcelles différentes : celle côté rue Jean Renaud avec le passage Darcy, propriété SECINOR (architecte O- P. de Bazelaire), celle côté rue de la Poste avec la façade place Grangier détenue par M<sup>e</sup> Jean Blagny (architecte Paul Joly-Delvalat).

L'opération immobilière Blagny se déroule en trois phases :

- le bâtiment en courbe de 10 niveaux est terminé en 1965,
- l'immeuble-tour de 12 niveaux (le dernier en retrait) en façade sur la place Grangier est édifié en 1966 et 1967,
- l'immeuble de la partie occidentale de la rue de la Poste, construit dans le prolongement du précédent, est autorisé, dès 1967 et permet une hauteur de 5 niveaux seulement (initialement 12 puis 10 niveaux).

Le programme prolonge dans la partie courbe, au droit de la rue Jean Renaud, une composition architecturale pratiquement identique à celle réalisée à droite, par son confrère. La rupture de style s'effectue, seulement, à partir de l'immeuble-tour voué à l'habitation. Sa façade, dominant la place Grangier, apparaît élancée par l'artifice d'un encadrement mouluré accompagné d'un aplat enduit qui limite de longs balcons filants en porte à faux sur lesquels prennent jour de larges baies vitrées formant bandeaux, comme pour souligner la caractère résidentiel de l'immeuble. Côté rue de la Poste, Paul Joly-Delvalat a proposé une façade relativement épurée où dominent les lignes horizontales.

**EXTRAIT DU**  
**DIJON ET SON AGGLOMÉRATION :**  
**MUTATIONS URBAINES DE 1800 À NOS JOURS (TOME 1 : 1800-1967)**  
**ICOVIL - 2012**



# Résidence rue de Talant

1964-1967

Comprenant des logements, des bureaux et des parkings, la résidence est construite pour un promoteur parisien à l'emplacement d'un ancien parc situé en cœur d'îlot. Le retrait nécessaire par rapport à la rue et la configuration peu ordinaire de la parcelle conditionnent l'implantation du projet et sa division en trois unités. L'ensemble s'ouvre sur la voie publique par un immeuble-pont occupé par les bureaux. Les logements sont contenus dans une barre de 9 niveaux perpendiculaire à la rue et dans un petit immeuble de 3 étages. Le volume bas des bureaux établit la continuité avec les constructions du quartier. Il fait office de porte monumentale de la résidence et assure la transition entre le bâti environnant et la pièce majeure du projet, la barre de 9 étages. Les trois entités semblent adopter des partis architecturaux différents ; le mur-rideau est toutefois une récurrence et le rapport à l'extérieur est chaque fois privilégié. L'immeuble principal présente des élévations lisses rythmées par une alternance de bandeaux pleins et vitrés. Les façades des appartements sont presque entièrement ouvertes ; la finesse des allèges doit permettre aux habitants de profiter de la vue en position assise. L'intégration réussie des fluides et des radiateurs derrière des façades aussi largement percées justifie à elle-seule l'intérêt que la résidence peut susciter aujourd'hui. Exposée au sud, la seconde barre de logements affiche un empilement de boîtes – celles-ci contiennent les séjours-, dont le décalage et les porte-à-faux ménagent des terrasses et permettent de supprimer les vis-à-vis terrasse-séjour. La résidence de Talant apparaît comme la pièce maîtresse de l'œuvre de Paul Joly-Delvalat.

EXTRAIT DU  
GUIDE D'ARCHITECTURE EN BOURGOGNE 1893-2007  
CAUE DE SAONE-ET-LOIRE - ÉDITIONS PICARD - 2008



# Maison rue Faidherbe

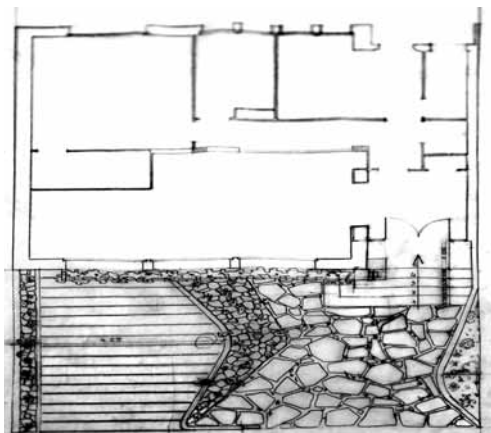
## 1959

Cette petite maison de ville est située dans le quartier du haut de Montchapet, entre deux mitoyens et orientée plein sud.

L'architecte dessine ici une maison de ville modeste aux lignes horizontales. Le travail en coupe permet de loger le garage et un sous-sol technique en demi-niveau sans surlever trop fortement l'étage d'habitation, composé d'un séjour, d'une chambre et d'une cuisine.

On retrouve le vocabulaire cher à Joly-Delvalat : le traitement du toit-terrasse qui permet d'alléger la volumétrie de l'ensemble et d'affirmer le bâtiment comme résolument moderne, et l'auvent au sud qui donne une épaisseur à la façade et marque une ombre horizontale.

Paul Joly-Delvalat a également dessiné le jardin ainsi que la clôture sur rue.



Plan dessiné par l'agence - A. D. Côte-d'Or





# Immeuble boulevard Thiers

## 1966

L'architecte conçoit ici un immeuble de standing de six étages plus combles, dont la façade très soignée est plaquée de pierre. Les balcons en débord sur la rue permettent à l'immeuble de ce démarquer de ses voisins.

L'entrée de marbre vert est dessinée avec simplicité, légèreté et finesse et nous emmène vers un escalier intérieur circulaire que l'on retrouve dans plusieurs immeubles de Joly-Delvalat.

Le portail ajouré permet d'accéder aux garages situés à l'arrière dans la cour.

Au rez-de-chaussée se trouvait l'agence de l'architecte, de 1968 à 1978.





# Immeuble rue de Metz

## 1962

Cet immeuble d'habitation de composition moderne, en forme de « L », est dû à l'architecte Paul Joly-Delvalat. L'autorisation de construire est accordée en avril 1959 et le certificat de conformité est délivré en août 1962. La recherche de rentabilisation de la parcelle, voulue par le promoteur immobilier, est évidente. Le prospect sur rue est utilisé à son maximum (neuf niveaux dont le dernier en retrait), la volumétrie générale est simple, de même que les matériaux employés. Néanmoins, malgré cette logique économique, le concepteur s'est appliqué d'animer les façades sur rue par plusieurs éléments : la forme arrondie de l'angle doté de larges baies traitées en pavés de verre, la cage d'escalier en porte-à-faux au-dessus de la porte d'entrée, des balcons filants avec rambarde maçonnée ou ajourée soulignant l'arrondi ...

**EXTRAIT DU  
DIJON ET SON AGGLOMÉRATION :  
MUTATIONS URBAINES DE 1800 À NOS JOURS (TOME 1 : 1800-1967)  
ICOVIL - 2012**







# Immeuble boulevard de Strasbourg

## 1974

Cet ensemble, composé de deux bâtiments à usage commercial et d'habitation, est implanté sur un terrain occupé initialement par les établissements Billard Menuiserie. Une 1<sup>ère</sup> demande est déposée en août 1967. Le permis de construire est délivré le 9 février 1971, les travaux sont déclarés achevés en février 1974.

Les 2 bâtiments sont insérés perpendiculairement l'un par rapport à l'autre.

Le plus important comporte un sous-sol avec services, caves, locaux communs... , un rez-de-chaussée à usage commercial et 7 étages courants composés chacun de 9 appartements et d'un 8<sup>ème</sup> étage partiel. Il est doté d'une forme parallélépipédique animée par des retraits, des surplombs et de vastes balcons. Les façades sont revêtues d'un placage en pierre de Bourgogne avec, en contraste, quelques parties en enduit granité foncé. Les balcons, largement débordants, disposent de rambardes pleines avec placage en pierre surmontées d'une barre d'appui. Une grande fresque, verticale, en relief, composée avec des pierres de tonalités différentes, agrémente la façade-pignon sud ; l'autre partie de cette façade étant rythmée par de grands balcons superposés. Le rez de-chaussée commercial, légèrement en retrait de l'élévation, présente une façade entièrement vitrée.

Le 2<sup>nd</sup> bâtiment, dont le volume est enchâssé dans le précédent, comporte une grande façade incurvée qui s'étire, en retrait. Il comporte trois étages, animé par un dispositif en redans permettant une orientation nord-ouest des baies de cette façade située plein nord. Comme le bâtiment principal, les façades sont habillées d'un placage en pierre et de parties revêtues d'un enduit granité foncé.

**EXTRAIT DU**  
**DIJON ET SON AGGLOMÉRATION :**  
**MUTATIONS URBAINES DE 1800 À NOS JOURS (TOME 2 : 1968-1985)**  
**ICOVIL - 2017**



# Immeuble rue Quinet

## 1972

Cet immeuble, situé dans le quartier Montmauzard est construit sur 4 étages et abritent 32 logements.

C'est le modèle de l'immeuble "bobine" développé dans les années soixante par Paul Joly-Delvalat, pour la première fois dans la ZUP de Chenôve.

Cette configuration permet d'animer et de terminer soigneusement les immeubles barres en élargissant les extrémités et d'offrir ainsi des loggias aux logements situés en bout.

Le niveau du rez-de-chaussée est surélevé, permettant la création de locaux techniques semi-enterrés et d'une passerelle totalement vitrée menant à l'entrée de l'immeuble.

On retrouve le matériau de prédilection de l'architecte pour le traitement des façades : de petits carreaux de pâte de verre colorée dans les tons gris et beige (mis en fond de moule sur les panneaux préfabriqués).





# Immeubles avenue Poincaré

## 1962

Ces immeubles sont construits dans le quartier Grésilles, qui voit le jour dans les années 1950 pour faire face à la pénurie de logements.

C'est une opération qui comporte 8 plots de 5 étages dont un en attique, réalisés en deux tranches (1<sup>ère</sup> tranche vers 1959 - 2<sup>ème</sup> tranche vers 1962) et alignés le long de l'avenue Poincaré.

Il s'agit d'un programme de logements modestes où le talent de l'architecte décorateur se retrouve dans le dessin du porche d'entrée et l'escalier. Le motif du triangle est décliné pour la poignée de la porte d'entrée et pour la forme des fenêtres de l'escalier qui sont traitées en verre coloré.

Les façades sont très sobres et régulières, celles orientées à l'est et à l'ouest sont animées au centre par des balcons en verre armé ondulé.







# Immeuble rue Louis Blanc

## 1961

C'est un programme de 40 logements collectifs modestes implanté sur une parcelle d'angle, achevé en 1961, en collaboration avec l'architecte Pierre Beck.

Les architectes prennent le parti de traiter l'îlot au moyen de cours ouvertes sur la rue afin de ménager des vues traversantes sur l'intérieur. Le pignon des deux bâtiments est traité par deux failles verticales qui apportent de la lumière aux pièces de vie. Elles affirment la verticalité et allègent la composition de l'ensemble.

Deux bâtiments linéaires de cinq étages sont implantés parallèlement à la rue Louis Blanc et séparés par une cour intérieure qui donne accès aux portes d'entrée et aux garages. Le rez-de-chaussée est décollé du sol au moyen de pilotis et ménage des passages couverts vers les cours intérieures. L'architecte a pris soin de dessiner et marquer les entrées sur cour avec un auvent porté sur pilotis. Les matériaux employés sont très économiques (béton enduit) et la toiture est traitée en terrasse.





**21**



**Côte-d'Or**

**c | a.u.e**

Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement

**INFORMER  
SENSIBILISER  
CONSEILLER  
FORMER**

1 rue de Soissons  
21000 Dijon  
Tél. : 03 80 30 02 38  
info@caue21.fr

**www.caue21.fr**

ASSOCIATION LOI 1977 SUR L'ARCHITECTURE